



Déclaration liminaire **CSA-Formation spécialisée** **santé sécurité conditions de travail** **du 14 octobre 2025**

Monsieur le Président,

Face au blocage institutionnel du pays et à l'irresponsabilité du président de la République, des gouvernements successifs et de leurs alliés patronaux, la CGT appelle au rassemblement des forces de progrès social pour barrer la route à l'extrême droite et gagner enfin la réponse aux urgences sociales et environnementales :

- Mettre en place la justice fiscale
- Débloquer les moyens et les emplois nécessaires pour nos services publics et pour la transformation environnementale
- Abroger la réforme des retraites
- Augmenter les salaires, les pensions et les minimas sociaux
- Arrêter les licenciements boursiers, réindustrialiser et décarboner le pays
- Mettre fin à la chasse aux travailleuses et travailleurs sans papier et à la stigmatisation des personnes étrangères et des précaires

Plus de 2 millions de travailleuses et travailleurs, privé.es d'emploi, jeunes et retraité.es se sont déjà mobilisés les 10, 18 septembre et 2 octobre. La CGT appelle les travailleuses et les travailleurs à continuer leurs actions dans les entreprises pour les salaires, l'emploi et les conditions de travail. Il n'y aura pas de stabilité sans justice sociale !

La situation des agents de la DGFIP est, elle aussi, particulièrement préoccupante, en témoigne le nombre alarmant de suicides depuis le début de l'année. Ces événements tragiques s'inscrivent dans un contexte de restructurations continues, de réductions massives d'emplois depuis des années, d'une charge de travail croissante et d'une perte de sens du travail. En poursuivant dans cette direction sans tenir compte de la dégradation continue des conditions de travail, la DGFIP prendrait le risque de voir ces drames se multiplier.

La DDFIP de la Vendée n'est pas épargnée non plus par la dégradation généralisée des conditions de travail, favorisée par la toxicité d'organisations de travail devenues pathogènes en raisons de restructurations inadaptées et/ou mal préparées, de sous effectifs et d'applications défaillantes. Citons la mise en place du SDIF, la disparition programmée des PCE ou encore le SIP de demain pour les évolutions les plus récentes. A cela vient s'ajouter la densification immobilière qui génère inconfort et frustrations pour les agents.

Un tel contexte serait de nature à annihiler toute tentative réelle de prévention de la santé au travail. Quel impact peuvent avoir des mesures de prévention quand, dans le même temps, la DGFIP poursuit inlassablement son travail de destruction des organisations de travail, sans jamais se soucier de la santé des agents ?!

Mais, en dépit de ce climat délétère, les représentants de la CGT poursuivront leur travail au sein de la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail pour tenter d'empêcher que les collectifs de travail ne sombrent totalement.

Au cours de cette séance, nous vous ferons, monsieur le président, un certain nombre de demandes sur :

- les accidents de travail,
- le calendrier d'avancements des travaux du bâtiment B de la cité Travot et d'installation des services,
- la présentation de fiches « action » pour les demandes de financement,
- l'élaboration de comptes-rendus des groupes de travail de la formation spécialisée,
- les dates pour les groupes de travail sur la signalétique amiante des locaux de la cité Travot et des Sables d'Olonne,
- l'élaboration de la liste des agents ayant été potentiellement exposés au radon,
- la révision de la note départementale du 1^{er} septembre sur la mission de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), en y associant les préventeurs et les référents VSS.

A toutes ces demandes, nous attendons des réponses précises et des engagements fermes de votre part, qui permettront de faciliter et améliorer l'efficacité des actions de prévention décidées par la formation spécialisée.